

1. Renseignements sur l'identité du requérant				
Nom de l'entreprise ( <i>le cas échéant</i> )				
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur				
Nom de famille		Prénom		Préfixe
Adresse (numéro, rue, bureau)				
Ville			Province	Code postal
Ind. rég.	Téléphone	Ind. rég.	Téléphone (autre)	N° de poste    Courriel

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble ( <i>si différent du requérant</i> )				
Nom de l'entreprise ( <i>le cas échéant</i> )				
Nom de famille		Prénom		
Adresse (numéro, rue, bureau)				
Ville			Province	Code postal
Ind. rég.	Téléphone	Ind. rég.	Téléphone (autre)	N° de poste    Courriel

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur ( <i>si différent du requérant</i> )				
Nom de l'entreprise				
Nom de famille		Prénom		Préfixe
Adresse de l'entreprise (numéro, rue, bureau)				
Ville			Province	Code postal
Ind. rég.	Téléphone	Ind. rég.	Téléphone (autre)	N° de poste    Courriel

4. Adresse des travaux		
Numéro d'immeuble	Rue	Code postal

5. Renseignements relatifs à la demande	
Coût des travaux (avant les taxes)* : *Information obligatoire pour l'enregistrement de la demande	Date prévue du début des travaux :
Description détaillée des travaux :	
Type de piscine ou de spa :	Dimensions de la piscine :
Abattage d'arbres requis : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Nombre d'arbres à abattre (à identifier avec un ruban) Cour avant :                  Cour latérale :                  Cour arrière :

<b>6. Distances</b> (Les mesures indiquées dans cette section doivent se retrouver sur le plan d'implantation)	
Distance de la paroi de la piscine ou du spa par rapport aux limites du lot – minimum 1 mètre :	_____ m
Distance de la paroi de la piscine ou du spa ou de l'enceinte par rapport à tout élément fixe permettant l'escalade (bâtiment, échelle, escalier, construction ou autres) – minimum 1 mètre :	_____ m
Terrain en coin de rue – Distance de la paroi de la piscine ou du spa par rapport à la bordure de rue, d'une chaussée, d'un trottoir ou d'une piste cyclable ( <i>minimum 4 mètres</i> ) – minimum 3 mètres pour l'enceinte :	_____ m
Distance de la paroi de la piscine ou du spa ou de l'enceinte par rapport aux appareils liés à son fonctionnement – minimum 1 mètre :	_____ m
Distance d'une plate-forme par rapport aux limites du lot (voir fiches d'informations pour normes applicables) :	_____ m
Distance des appareils de fonctionnement liés à la piscine ou au spa par rapport aux limites du lot – minimum 1 mètre :	_____ m
<b>Piscine hors-terre ou gonflable</b>	
Hauteur de la paroi de la piscine	Accès à la piscine par

<b>7. Enceinte de la piscine</b>
<i>Veillez cocher les cases qui s'appliquent à l'enceinte de votre piscine.</i>
<input type="checkbox"/> Empêche le passage de tout objet sphérique de 10 cm de diamètre et plus.
<input type="checkbox"/> La porte de l'enceinte se referme et se verrouille automatiquement et comporte un loquet du côté intérieur ou extérieur si celui-ci est situé à un minimum de 1,5 m du sol adjacent.
<input type="checkbox"/> L'enceinte est dépourvue de tout élément de fixation, saillie ou partie ajourée facilitant l'escalade.
<input type="checkbox"/> La hauteur minimale de l'enceinte est de 1,2 mètre.
<input type="checkbox"/> Pour une enceinte composée de mailles de chaînes d'une largeur supérieure à 30 mm, des lattes sont insérées dans ces mailles.

<b>8. Document à joindre à la demande</b>	
<input type="checkbox"/> Plan du projet d'implantation	<input type="checkbox"/> Certificat de localisation

<b>9. Limitation de responsabilité et déclaration du requérant</b>				
Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés. De même, le requérant d'une modification d'un permis de construction ou d'un certificat, qui n'est pas celui indiqué dans la demande d'origine, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du requérant antérieur pour modifier la demande.				
Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vrais, exacts et complets.				
Le fonctionnaire désigné délivre un permis (ou un certificat) s'il constate, sur la foi des documents soumis, que le projet est conforme à la réglementation en vigueur.				
La réglementation applicable est accessible au Service du greffe et des archives et sur le site Internet de la Ville de Québec.				
<b>Signature du requérant</b>	<b>Date</b>	Année	Mois	Jour

<b>10. Envoi du formulaire</b>
Veillez retourner votre formulaire signé via le <a href="#">site de dépôt en ligne</a> ou au bureau d'arrondissement de votre choix accompagné des documents requis pour le traitement de votre demande.
Un membre du personnel communiquera avec vous pour indiquer le coût du permis.

<b>11. Paiement de la demande de permis</b>
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Requérant <input type="checkbox"/> Entrepreneur <input type="checkbox"/> Autre
<b>Veillez noter que dans le cas d'annulation de votre part ou de refus par la Ville, un montant minimal et non remboursable sera conservé, et ce conformément à la réglementation municipale en vigueur.</b>

Souhaitez-vous répondre à un sondage de satisfaction concernant le traitement de votre demande?     Oui     Non

\* Une adresse courriel est requise pour recevoir le sondage.